

C.S.G.PÉTANQUE

PRIX POUR L'ANNÉE 2011

La carte C.S.G Pétanque:	Les Gravenchonnais	23 € OBLIGATOIRE
	Les Extérieurs	27 € OBLIGATOIRE
Minimes, Cadets, Juniors :	Les Gravenchonnais	15 € OBLIGATOIRE
	Les Extérieurs	17 € OBLIGATOIRE
Licence F.F.P.J.P	Seniors	22 € Nés en 92 et avant
	Juniors	10 € Nés en 93.94
	Cadets	6 € Nés en 95.96
	Minimes	4 € Nés en 97 et 98
	Benjamin	4 € Nés en 99 et Après
Mutation :	Dans le département	20 €
	Changement de département	30 €
Remettre le demande :	CHEQUE ou ESPECES, LA DEMANDE DE LICENCE SIGNEE, <u>LA CARTE DU CSG et LA LICENCE 2010</u> DEUX PHOTOS RECENTE (Nouveau	
Joueur)		
POUR TOUT LE MONDE	LE CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE	



à JEAN LUC DUCHE ou à CLAUDE BAZILLE



AVANT LE 9 JANVIER 2011

N° de Téléphone :



VOTRE ADRESSE EMAIL :



**F.F.P.J.P. COMITE DE SEINE MARITIME
DEMANDE LICENCE 2010**

NOUVEAU REPRISE MUTATION DUPLICATA

N° ET NOM DU CLUB

N° DE LICENCE

NOM

PRENOM

DATE DE NAISSANCE

SEXE M / F NATIONALITE

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

DOCUMENT A FOURNIR

- NOUVEAU** ➔ **CERTIFICAT MEDICAL OFFICIEL + 1 PHOTO**
- REPRISE** ➔ **CERTIFICAT MEDICAL OFFICIEL + LA LICENCE**
- MUTATION** ➔ **CERTIFICAT MEDICAL OFFICIEL + FEUILLE ROSE SIGNE DU COMITE + LA LICENCE**
- PERTE DE LICENCE** ➔ **CERTIFICAT MEDICAL OFFICIEL**

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné, M / Mme atteste:

- Avoir été informé de l'intérêt de souscrire les garanties optionnelles, accidents corporels, correspondant à l'option « avantage » de la compagnie d'assurance MMA conformément à l'article L.321-4 du Code du Sport.
- Que les informations figurants sur ce formulaire sont exactes et autorise à ce qu'elles fassent l'objet d'un traitement informatique, conformément à la loi du 06/01/1978. Je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification auprès du siège de la F.F.P.J.P..

Fait à le

Signature du Joueur

Signature du Président

Tampon du Club

AUTORISATION PARENTALE

(à remplir pour les joueurs MINEURS)

Personne ayant autorité Nom, Prénom

Adresse

CP VILLE Lien de Parenté

Autorise le licencié, possesseur de cette licence, à pratiquer la Pétanque et le Jeu Provençal au sein de l'Association, ainsi qu'à assurer son transport éventuel pour sa participation à des compétitions extérieures.

Signature du Parent

En cas d'accident : Personne à Prévenir

Nom

Téléphone

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU
PROVENÇAL

pris en application des articles L. 231-2 et L. 231-3 du Code du Sport



Certificat médical

Je soussigné, Dr....., certifie que
Melle, Mme, Mr
 Ne présente aucune contre-indication à la pratique de la Pétanque et
du Jeu Provençal. (dans le cas d'une première licence sportive)
 Ne présente aucune contre indication à la pratique de la pétanque
et/ou du Jeu Provençal en compétition.

Fait à, le.....

CACHET et SIGNATURE

Extraits du Règlement médical de la F.F.P.J.P. :

La première délivrance d'une licence F.F.P.J.P. est subordonnée à la production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la Pétanque et du Jeu Provençal.

La participation aux compétitions est subordonnée à la présentation d'une licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition qui doit dater de moins d'un an.

L'examen médical permettant de délivrer ce certificat ne doit jamais être pratiqué à l'improviste, sur le terrain ou dans les vestiaires avant une compétition, le certificat médical de complaisance est donc prohibé (article R.4127-28 du code de la santé publique).

Il n'y a pas de contre-indications médicales spécifiques à la pratique de la Pétanque et du Jeu Provençal. Les contre-indications relatives et absolues à la pratique sont celles communes aux autres activités sportives.